

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option B : COLORISTE PERMANENTISTE
Session 2003
E2 – U 20 B - COUPE ET COIFFAGE VILLE

Durée : 1 h 00

Pour un modèle d'une longueur de cheveux minimale de 12 cm, vous réaliserez une coupe, une mise en forme temporaire et un coiffage correspondant à une coiffure de ville. La longueur imposée après la coupe est de 7 cm au vertex.